



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Commune de Monteneuf (56)**

La valorisation du patrimoine naturel et culturel de la commune

Nichée au sud de la forêt de Brocéliande, Monteneuf offre aux visiteurs des richesses naturelles et archéologiques remarquables... Un patrimoine que la commune s'emploie à valoriser, pour faire de l'écotourisme un pilier du développement local.

Située à 16 kms à l'Est de Ploërmel, à 45 min de Rennes et de Vannes, Monteneuf compte 770 habitants.

↗ **Un fort potentiel touristique lié à la présence de richesses naturelles et archéologiques**

Une partie du territoire est couverte de **landes de grand intérêt écologique**, qui font l'objet depuis de nombreuses années d'actions de préservation mises en œuvre par les élus et acteurs locaux.

Les landes de Monteneuf abritent de plus un **ensemble archéologique d'une richesse inestimable**, formé de très nombreuses et diverses constructions mégalithiques sur le site des Pierres Droites.

C'est ce double intérêt naturel et archéologique qui a conduit la Région à créer en 2013 une réserve naturelle autour du site, devenu le 7ème Espace Remarquable de Bretagne (ERB).

Bien avant cette labellisation, le site attirait déjà 15 à 20 000 visiteurs par an, en plus des 5 000 randonneurs estimés sur les landes, maillées d'un réseau de 120 kms de sentiers balisés. S'y ajoutent les 12 000 visiteurs de l'Auberge des Voyageurs, un hôtel insolite et unique proposant plus de 700 jeux du monde entier, et les 10 000 nuitées du Centre des Landes*. Soit un potentiel touristique estimé à **50 000 visites annuelles** pour cette petite commune !



Les landes et mégalithes de Monteneuf, un patrimoine de valeur

↗ **L'élaboration d'un projet de territoire**

Pour mieux valoriser ce patrimoine et rendre la commune plus attractive, les élus ont décidé en 2011 d'engager une réflexion poussée en vue d'élaborer un plan de développement durable pour les dix années à venir. Objectif : disposer d'un outil d'aide à la décision permettant de planifier, à court et à moyen terme, les différents projets en tenant compte des enjeux, des réalités locales et des moyens financiers de la commune.

Un comité de pilotage de 20 personnes a été formé pour conduire le projet, rassemblant pour moitié élus et divers acteurs impliqués dans la vie locale.

* **Le Centre des Landes**



Ce centre d'accueil, d'animation et de gestion de l'environnement est géré à l'échelle intercommunale. Doté d'une capacité d'accueil de 70 lits et de restauration, il accueille des scolaires, randonneurs, séminaristes... A sa tête : l'association Les Landes, devenue gestionnaire de l'ERB labellisé fin 2013. ■

Le COPIL s'est entouré d'une équipe multidisciplinaire, composée notamment de 2 sociologues. Ceux-ci ont travaillé sur la perception des habitants vis-à-vis de l'identité de la commune et de son image. Dès le début de l'étude, la population a été associée à la réflexion (réunions publiques, tables rondes, réunions dans les villages, rencontres des professionnels, ...).

« Poser la question du projet de développement communal, c'est d'abord faire un état des lieux partagé, de ce qui fait la commune, de ce qui la fait vivre (économiquement, socialement, écologiquement) et de sa propre place comme habitant et citoyen », déclare un sociologue. « L'objectif est de faire émerger des projets collectifs, sur la base d'une culture commune ».

Le diagnostic montrait notamment que les habitants n'ont pas une réelle conscience des enjeux patrimoniaux qui les entourent. Il s'agissait donc de permettre une réappropriation de ces enjeux.

Suite à ce travail, les grandes orientations du plan ont été définies, parmi lesquelles :

-Préserver les espaces naturels et culturels ;

-Développer l'activité touristique, en particulier l'écotourisme, pour en faire un pilier de l'activité économique locale.

L'objectif est de les traduire dans les actions de la commune, et notamment dans l'élaboration du PLU.



Alignement des Pierres Droites

Centre les Landes

“ Cette orientation touristique est un atout pour Monteneuf. Défendre son patrimoine, le préserver, le valoriser est une démarche tout à fait compatible avec les autres activités, chacun peut trouver sa place raisonnablement. ”



Daniel HUET, maire.

➤ Mise en œuvre: valoriser le patrimoine et améliorer l'attractivité de la commune

1. Accès aux espaces naturels :

Les élus ont souhaité aménager un espace accueillant et bien identifié en point de départ des randonnées pédestres et cyclables, en travaillant à la fois sur l'aspect :

- **fonctionnel** : création de parkings auto et vélo, desserte par les transports en commun, borne électrique, mobilier convivial,
- **sécuritaire** : aménagements pour diminuer la vitesse de la route, cheminements pédestres et cyclables sécurisés,
- et **esthétique** : effacement des réseaux, aménagements paysagers.

La dimension **patrimoniale** n'est pas oubliée, avec l'utilisation dans les aménagements de la pierre locale (le schiste rouge) et des « palis » (pierre plate posée debout pour séparer les parcelles). Cet espace sera relié au cœur de bourg par un chemin piétonnier.

Coût du projet : 375 000 €

2. **Poursuite du partenariat avec les acteurs du tourisme** : Centre des Landes et Auberges des Voya-joueurs.

3. **Actions de préservation des sites naturels** : maintien de l'implication de la commune et des habitants bénévoles dans l'entretien et l'animation des sites, en partenariat avec l'Association les Landes, gestionnaire de l'ERB.



Implication des habitants dans la mise en valeur des sites patrimoniaux

➤ Retombées espérées

La commune espère redynamiser son centre-bourg, grâce :

1. à une augmentation de la clientèle de ses commerces : « En aménageant un espace identifié, fonctionnel et esthétique au niveau de départs de circuits touristiques, cela renforcera l'attractivité du village, et amènera potentiellement de nouveaux clients pour les commerces du bourg » déclare le maire.

2. à l'accueil de nouvelles populations, lié à la création d'emplois autour de l'ERB, et/ou attirées par le cadre de vie et l'image de la commune ;

3. Au retour de la fréquentation du bourg par les habitants des villages, qui avaient perdu l'habitude de s'y rendre.

« Ce contexte touristique prend de plus en plus de place dans le cœur des habitants. En effet, nous sommes de plus en plus nombreux à fréquenter et accompagner nos familles sur ces lieux de balades, de jeux et de découvertes », conclut Daniel Huet. ■

CONTACT :

Monsieur Daniel. HUET / Tél. mairie : 02 97 93 21 20 / e-mail : mairiemonteneuf@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :

